

PROCES VERBAL

Conseil d'administration du mardi 23 novembre 2021

Le Conseil d'Administration (CA) du collège Denecourt de BOIS LE ROI s'est réuni le mardi 23 novembre 2021 sur convocation de sa Présidente en date du 12 novembre 2021.

Annexe 1 : convocation et proposition de l'ordre du jour du CA.

Annexe 2 : feuille de présence et d'émargement

Madame Béatrice MENDES, Principale du collège, assurant la présidence, constate que le conseil, composé de 17 membres, réunit 13 présents).

Le quorum étant atteint, la séance est ouverte par la Présidente à 18h30



Conseil d'administration du 23 NOV 2021 à 18H30

Ordre du jour :

1. Nomination du secrétaire de séance
2. Approbation du compte rendu du 21 oct 2021 (modification Mme Bodeau)
3. Présentation des travaux : année 2021-2022

I. Questions budgétaires et de gestion

4. Présentation du Budget 2022
- 4 bis : *Délégation de signature*
5. DBM pour information
- 5bis : *DBM pour vote*
6. Convention UCPA Golf
7. Vote des budgets (ULIS, Voyage, sortie Mme Montarnal)

II. Questions pédagogiques et réglementaires

8. Avenant commission permanente
9. Règlement intérieur du conseil d'administration
- 9bis . Composition du conseil pédagogique

III. Information et questions diverses

1 – Nomination du secrétaire de séance

Secrétaire de séance : Sébastien Vitrant

2 – Approbation du compte-rendu du CA du 21 octobre 2021

Madame la Principale soumet au vote l'approbation du procès-verbal de la réunion du Conseil d'administration du 21 octobre 2021 avec l'ajout des compléments de la FCPE transmis le 25/10/21.

Nombre de membres		Suffrages	
Présents en début de séance :	12	Pour l'adoption :	12
Votants :	12	Contre l'adoption :	
		Abstention	

3 – Présentation des travaux sur l'année 2021-2022

Mme Mansion et Mme Auzanneau du Conseil Départemental 77 ont présenté les travaux d'agrandissement du collège avec un objectif de livraison pour septembre 2022.

Les travaux, nécessaires en raison du changement de carte scolaire en 2020, permettront d'accueillir 700 élèves à partir de la rentrée de septembre 2022.

Ils comportent principalement :

- La création de 4 salles de classe banalisées, la fermeture de l'escalier
- La transformation d'une salle de musique en salle de sciences,
- La création d'un sanitaire supplémentaire,
- L'extension de la partie goudronnée de la cour.

Le bâtiment en préfabriqué sera détruit à l'issue des travaux.

Les travaux se dérouleront des vacances de Noël 2021 à septembre 2022.

Des plantations seront faites dans la cour à l'automne 2022.

I – Questions budgétaires et de gestion



Conseil d'administration du 23 NOV 2021 à 18H30

I. Questions budgétaires et de gestion

4. Présentation du Budget 2022

4 bis : Délégation de signature

5. DBM pour information, DBM pour vote

6. Convention UCPA Golf

7. Vote des budgets (ULIS, Voyage, sortie Mme Montarnal)

4 – Présentation du budget 2022

Rappel : ligne budgétaire commençant par :

- 0 relative à l'établissement
- 1 relative à l'Etat
- 2 relative au département 77

La ligne 0LOCREPRO correspond à la prise en charge de la location de la photocopieuse de l'administration.

La ligne 0PAPIER correspond à la consommation de papier de l'administration.

Nous avons attribué 36 120.00 € de la dotation globale de fonctionnement à ce service.

Et le reste des recettes proviennent du reversement d'une partie des 16% des charges communes du service SRH voté au CA en septembre 2021.

La ligne 0PRESTSERV correspond au loyer de la CPE reversé au collège (1/2 en ALO, 1/2 en AP) et une partie pour payer la part accompagnateur.

La différence entre les recettes et les dépenses est due aux amortissements de matériel (0AMOR).

Dans un établissement on acquiert des biens supérieurs ou égal à 800€, ce dernier a une durée de vie limité donc il se déprécie. Cette dépréciation est viabilisée par les amortissements. L'établissement peut acquérir un bien de 2 façons :

- . Sur fond propre (amortissement réel)
- . Sur subvention du département (amortissement neutraliser) qui on une recette et une dépense en regard. Tous nos biens sont répertoriés dans un logiciel de gestion.

AP - ACTIVITÉS PÉDAGOGIQUES						
DÉPENSES			RECETTES			
Domaine	activité	montant	Domaine	activité	compte	montant
PEDAGOGIE	0ULIS	218,46		0DGGFC	7443	26 166,00
	0PARCOURS	1500,00				
	0CDI	1500,00		0PRESTSERV	7088	3 608,00
	0PEDA	7508,00		0DEGRAD	7088	300,00
	0DIVSORTIES	3000,00				
	2CLGCINE	259,60		2CLGCINE	7443	259,60
	2PISC	633,17		2PISC	7443	633,17
	0PISC	3529,46				
	0PGOLF	1000,00				
	2PEOEUVRE	800,00		2PEOEUVRE	7443	800,00
	2CLGMUSEE	200,00		2CLGMUSEE	7443	200,00
	0VOYHOURTIN	73250,00		0HOURTFAM	7067	67 760,00
	0VOYAISNE	4753,00		0HOURTFSE	7468	5 490,00
				0AISNEFAM	7067	4 578,00
	0PARTACCOMP	4397,77		0AISNEFSE	7468	175,00
GRATUITE	13MS-	6000,00	13MS-	7411	6000,00	
	13COR	1650,00	13COR	7411	1650,00	
	13REP	1000,00	13REP	7411	1000,00	
NUMERIQUE	13RPN	675,14	13RPN	7411	675,14	
REPRO	0CONTETOSHIBA	5200,00				
	0REPRO-COPIES	3000,00				
Total dépenses		120 074,60	Total recettes		119 284,91	
0PISC : montant estimé pour le transport et location piscine						
0cdi : crédits destinés aux abonnements et livres du CDI			prelt FDR -789,69 PART ACCOMPAGNATEURS VOYAGES			
0divsorties : correspond aux sorties : Camille Claudel, musée Mallarmé, collège au cinéma....etc						
2PEoeuvre : correspond au reliquat de la subvention "œuvre collective" du PE77 allouée par le Département						
2clgmusée : correspond au reliquat de la subvention allouée par le Département (quand le collège se fait musée)						
13ms- : correspond au montant attendu de l'Etat au vu de l'augmentation de l'effectif élèves						
13cor : correspond au montant attendu de l'Etat						
13rep : correspond au montant attendu de l'Etat						

La ligne 0Parcours correspond au parcours citoyen.

La ligne 0HourtFam correspond à la participation des familles (154 élèves) au voyage à Hourtin.

A note que les dépenses des manuels scolaires, les carnets de correspondance et les droits de reprographie sont financés par les subventions de l'état.

Le poste gratuité correspond aux frais pour les carnets de correspondance et les manuels de l'ensemble des élèves. La subvention correspondante n'a pas encore été versée au collège et la direction pense qu'elle sera versée en même temps que la subvention 2022.

La différence entre les recettes et les dépenses est en partie due à la part accompagnateur (0PartAccomp) et sera prélevée sur le fonds de roulement du collège.

VE - VIE DE L'ÉLÈVE						
DÉPENSES			RECETTES			
Domaine	activité	montant	Domaine	activité	compte	montant
AIDES	16AE-DEV	1950,00		16AE-DEV	7411	1950,00
	16FS-	6600,00		16FS-	7411	6600,00
	2CANTINEO	5000,00		2CANTINEO	7443	5000,00
PARCOURS ELEVES	16ESC-DC	470,00		16ESC	7411	470,00
	16ESC	251,20		16ESC	7411	251,20
Total dépenses		14 271,20	Total recettes			14 271,20

2cantineo: estimation des montants des aides versées aux élèves demi-pensionnaires selon dépenses 2021

16fs- : correspond à une estimation arrondie des reliquats des aides fonds sociaux

16esc-dc : correspond au reliquat de la subvention décrochage scolaire

16ae-dev : correspond aux reliquats de la subvention aide aux devoirs de l'exercice

16esc : correspond au reliquat de la subvention éducation à la santé et à la citoyenneté

BUDGET PRIMITIF DE L'EXERCICE 2022

RESULTAT DETAILLE PAR SERVICE			
SECTION DE FONCTIONNEMENT			
	OUVERTURES DE CREDITS	PREVISIONS DE RECETTES	Différence Recettes-Dépenses
ACTIVITES PEDAGOGIQUES	120 074,60	119 284,91	-789,69
VIE DE L'ELEVE	14 271,20	14 271,20	0,00
ADMINISTRATION ET LOGISTIQUE	59 051,67	57 888,84	-1 162,83
TOTAL SERVICES GENERAUX (1)	193 397,47	191 444,95	-1 952,52
RESTAURATION ET HEBERGEMENT	257 523,52	257 523,52	0,00
BOURSES NATIONALES	7 600,00	7 600,00	0,00
TOTAL SERVICES SPECIAUX (2)	265 123,52	265 123,52	0,00
TOTAL section de fonctionnement (1) + (2)	458 520,99	456 568,47	-1 952,52
SECTION OPERATIONS EN CAPITAL			
OPERATIONS EN CAPITAL	0,00	0,00	0,00

Le service Administration et Logistique est en déséquilibre en raison de l'inscription des amortissements : -1 162,83 €

Le service activités Pédagogiques est en déséquilibre : prélèvement sur Fond De Réserve- 789,77 pour la part accompagnateur

Réalisation de l'équilibre budgétaire

Rappel de la section de fonctionnement

	Dépenses	Recettes
Section de Fonctionnement	458 520,99	456 568,47
Résultat prévisionnel		-1 952,52

Tableau prévisionnel de financement

	Emplois	Ressources
Opérations d'investissement	0,00	0,00
CAF	0,00	0,00
augmentation du fonds de roulement	0,00	0,00
Total	0,00	0,00

Montant du fonds de roulement

Montant au dernier compte financier	Prélèvements déjà autorisés	Prélèvement prop.	FDR estimé
75 577,44	16 921,58	789,69	57 866,17

Le fonds de roulement à la date de l'exercice est de 57866.17€

Nombre de membres		Suffrages	
Présents en début de séance :	13	Pour l'adoption :	13
Votants :	13	Contre l'adoption :	
		Abstention	

4 bis – Délégation de signature

Délégation de signature

Il est demandé au conseil d'administration d'autoriser le Chef d'établissement à engager les dépenses de l'établissement dans la limite des crédits ouverts au budget initial ou modifié durant l'exercice 2022.

Cette autorisation – renouvelable à chaque renouvellement des membres du Conseil d'Administration – s'entend pour la signature des marchés publics, contrats et conventions à caractère financière correspondant aux domaines de gestion de l'établissement (ALO), de la pédagogie en lien avec les enseignements dispensés (AP), de la vie de l'élève (VE) ainsi que du service restauration et hébergement (SRH)



Un marché public est un contrat de fournitures, de services ou de travaux conclu entre l'acheteur public et des personnes publiques ou privées (fournisseurs ou prestataires) qui répondent aux besoins de l'acheteur public

Nombre de membres		Suffrages	
Présents en début de séance :	13	Pour l'adoption :	13

Votants :	13	Contre l'adoption :	
		Abstention	

5 – DBM pour information et pour vote

2 décisions budgétaires modificatives (DBM) pour vote :

- DBM n°5, exutoire au 09/11/21, Ref : SUBV FCSH POUR MAT DP

2 décisions de l'ordonnateur (DO) pour information

L'ordonnateur décide d'ouvrir une ligne budgétaire au sein d'un même service.

On a fait 2 décisions de l'ordonnateur sur le service SRH pour ouvrir une ligne qui existait pas pour pouvoir régler les frais de stage d'un élève.

On a pris sur la ligne gestion / frais d'affranchissement pour ouvrir gestion frais de stage.

Exécutoire au 16/11/21, Ref : ouverture ligne frais de stage

exécutoire au 16/11/21, Ref : augmentation frais de stage

Nombre de membres		Suffrages	
Présents en début de séance :	13	Pour l'adoption :	13
Votants :	13	Contre l'adoption :	
		Abstention	

6 – Convention UCPA Golf

Nombre de membres		Suffrages	
Présents en début de séance :	12	Pour l'adoption :	12
Votants :	12	Contre l'adoption :	
		Abstention	

7 – Vote de budgets divers

Propositions de sortie au vote :

- Archives départementales pour les élèves étudiant le latin,

Nombre de membres		Suffrages	
Présents en début de séance :	13	Pour l'adoption :	12
Votants :	13	Contre l'adoption :	
		Abstention	1

- Musée Camille Claudel à Nogent sur Seine pour les 3^e étudiant les langues anciennes,

Nombre de membres		Suffrages	
Présents en début de séance :	13	Pour l'adoption :	12
Votants :	13	Contre l'adoption :	
		Abstention	1

- Sortie de 2 jours sur le site des champs de bataille de l'Aisne pour les 3^e germanistes,

Nombre de membres		Suffrages	
Présents en début de séance :	13	Pour l'adoption :	13
Votants :	13	Contre l'adoption :	
		Abstention	

- Exposition Orange Rouge à Paris pour les élèves ULIS

Nombre de membres		Suffrages	
-------------------	--	-----------	--

Présents en début de séance :	13	Pour l'adoption :	13
Votants :	13	Contre l'adoption :	
		Abstention	

- Madame Renau souhaite que les élèves de 3ème participent à deux concours :
 - o Cybertech à Aulnay (création de robots, en partenariat avec le collège international),
 - o Robotcup à la Cité des Sciences (projet international et interdisciplinaire).
 - o
- Intervention de l'association EPE sur le harcèlement à destination des parents de 6eme qui se tiendra le 17 janvier à 18h30.

Nombre de membres		Suffrages	
Présents en début de séance :	13	Pour l'adoption :	13
Votants :	13	Contre l'adoption :	
		Abstention	

II – Questions pédagogiques et réglementaires



Conseil d'administration du 23 NOV 2021 à 18H30

II. Questions pédagogiques et réglementaires

8. Avenant commission permanente

9. Règlement intérieur du conseil d'administration

9bis . Composition du conseil pédagogique

III. Information et questions diverses

8 – Avenant commission permanente

Il n'y a désormais plus besoin de recourir à la commission permanente pour définir la DHG ou le budget.

9 – Règlement intérieur du CA

Mme Marion-Quéré interroge tant sur le fond que sur la forme la proposition de nouveau règlement intérieur du CA.

Sur le fond : la durée du CA limitée à 2h30 (Art. 2) et la partie dédiée aux questions des parents ne pouvant dépasser 30 min (Art.5).

De même (Art.5), le chef d'établissement a le droit de ne pas répondre à toutes les questions pendant le CA...

Mme Mendes répond que la durée du CA fixée à 2h30 était déjà inscrite dans le précédent règlement. Pour la partie des questions des parents, Mme Mendes précise qu'elles sont en général traitées au cours du CA

et que si un point particulier demande davantage de temps, celui-ci pourra être traité au travers d'une réunion dédiée. La direction du collège va proposer une nouvelle proposition de phrasé.

Sur la forme, Mme Marion-Queré fait état d'une redondance sur la durée du CA entre les articles 2 et 11. A l'article 7, Mme Marion-Queré propose d'ajouter que « la désignation du secrétaire s'effectue en début de séance ».

Elle propose également de faire figurer une partie du texte (à compter de la seconde phrase) dans un nouvel article intitulé « Procès Verbal » et d'y rajouter les modalités relatives à l'approbation du précédent PV (en début de séance) et ses modalités de transmission aux membres du conseil.

Enfin, Mme Marion-Queré propose de rajouter que les votes soient réalisés par défaut à main levée et qu'aucune procuration n'est admise en cas d'absence.

Madame Bodeau indique que les modifications apportées par rapport au précédent règlement intérieur du CA n'ont pas été mises en évidence. D'ailleurs les représentants des parents d'élèves ne disposent pas de la version votée en 2020.

Mme Mendes répond qu'une nouvelle version du règlement intérieur modifié va être proposée aux parents. Les changements seront inscrits dans le procès-verbal suivant.

Les représentants des parents d'élèves indiquent qu'ils voteront uniquement lorsque le document modifié aura été présenté.

Nombre de membres		Suffrages	
Présents en début de séance :	13	Pour l'adoption :	8
Votants :	13	Contre l'adoption :	
		Abstention	5

9bis – Composition du conseil pédagogique

Les professeurs participant au conseil pédagogique ont été nommés à la réunion du jeudi 25 novembre 2021.

III – Information et questions diverses



III. Information et questions diverses

1/ Qu'en est il du retour de la confiance entre l'équipe de direction et les enseignants, absents des principales instances représentatives du collège ?

2/ Projets de classement de la biodiversité communale et d'animations ou ateliers auprès des collégiens, en partenariat avec Seine et Marne Environnement.

Est ce que les enseignants du collège sont au courant de l'opportunité de ce partenariat pour accompagner leurs enseignements ?

3/ Local à vélo

Beaucoup d'élèves viennent au collège en vélo et parfois il n'y a pas assez d'emplacements disponibles pour accrocher son vélo, certains élèves sont obligés d'accrocher leurs vélos à la grille.

Quelles solutions proposez vous pour augmenter la capacité d'accueil du local à vélo ?

4/ Sécurité routière à vélo

Est-il possible de sensibiliser les élèves à la sécurité routière et rappeler les règles de sécurité à vélo en particulier en cette période hivernale (port du casque et d'éléments réfléchissants...) ?

5/ Circulation routière aux abords du collège
Est ce que la Police Municipale de Bois le Roi peut elle être présente aux abords du collège pour gérer la cohabitation entre le flux important de véhicules en attente, les départs des bus et la circulation des piétons et cyclistes ? Certaines horaires d'arrivée ou de sortie font craindre un risque d'accident aux abords du collège.



III. Information et questions diverses

voyages et sorties : Quelles sont les nouvelles propositions de sorties et voyages culturels et linguistiques qui ont été faites depuis le dernier Conseil d'Administration ?

- absence de représentants élus des personnels d'enseignement et d'éducation : les parents sont inquiets de l'absence de représentants des personnels d'enseignements et d'éducation aux instances du collège et demandent ce qui a été mis en oeuvre afin de rétablir une relation de qualité entre la Direction et l'équipe pédagogique ? Quelle est la situation à ce jour ?

- Règlement intérieur du CA : quelles sont les modifications apportées au règlement intérieur du CA par rapport au précédent ?

Questions de la PEEP

1/ Absence des représentants de professeurs aux instances représentatives du collège

Invitation de Mr Bonnet au CA du 23/11/21.

Lecture par celui-ci de la déclaration des enseignants ci jointe, précisant les raisons de l'absence de représentants des enseignants au CA et demandant l'intervention d'une médiation tierce partie.

Déclaration des enseignants au CA du 23 novembre 2021

Au nom de mes collègues enseignants, je remercie le CA pour cette invitation qui va nous permettre de répéter aux parents et à la Direction les motifs pour lesquels les enseignants ne sont pas présents au CA.

Cette décision a été prise après un vote, et longuement débattue, mais elle nous a paru la plus efficace pour montrer à la Direction, aux parents et à l'Inspection Académique la difficulté à travailler dans cet établissement.

Nous avons provoqué l'année dernière plusieurs réunions de conciliation pour expliquer à la Direction les problèmes, le mal-être de nos collègues et regretter son manque de confiance. La Direction a pris acte qu'il était improductif de crier sur les enseignants en présence des élèves et ces situations humiliantes ne se renouvellent plus en cette rentrée.

Pour autant, toute divergence d'avis est prise par la Direction pour une contestation, et la preuve que l'enseignant ne respecte pas sa place. D'où des convocations, annoncées, ou impromptues dont certains d'entre nous sont sortis déstabilisés et en pleurs. Maintenant, nous nous y faisons régulièrement accompagner, mais le recours à l'inspection semble se systématiser comme autre moyen de pression.

Le collège a connu des Directions variées et les enseignants et personnels se sont adaptés à chaque fois, ainsi qu'à la réforme du collège. Et les équipes pédagogiques ont été renouvelées : le collège Denecourt a changé et s'est modifié. Cependant, il n'a jamais connu des décisions si autoritaires, une telle méfiance ou suspicion vis à vis du corps enseignant, suspecté de ne pas accomplir ses tâches pédagogiques ou de ne pas faire ses horaires. Certaines disciplines comme l'EPS subissent l'acharnement de remises en cause répétitives, de décisions unilatérales, de convocations mois après mois. Pour les punir de quoi ?

L'obsession du contrôle ruine tout esprit d'initiative et complique à l'excès la réalisation des projets, dont les modalités se voient refusées et contestées, avant d'être parfois acceptées après un ultime revirement.

La défiance ressentie et la crainte ont donc découragé les enseignants de venir au CA, qui selon eux, n'est plus une instance collégiale. Mais cette absence dans les instances n'est que la partie visible du dialogue rompu c'est pourquoi les personnels d'éducation demandent l'aide d'une médiation.

Mme Toutonji insiste sur le fait que la bonne réputation du collège Denecourt est le résultat de l'action de ses enseignants depuis de nombreuses années.

Mme Toutonji insiste sur le besoin d'une médiation entre la direction du collège et l'équipe pédagogique de la part de l'académie.

Mr Vitrant regrette la décision des enseignants de ne pas être présents aux instances représentatives du collège, seuls lieux d'échanges démocratiques et décisionnels.

Mr Vitrant demande que la direction et les enseignants agissent de manière responsable et professionnelle dans l'intérêt des élèves et du bon fonctionnement du collège.

Mme Mendes explique que les raisons détaillées du clivage entre enseignants et direction ne seront pas partagés en CA.

Madame Chantoiseau indique que la pédagogie des enseignants n'est pas remise en cause.

Madame Toutonji indique que les inspecteurs pédagogiques qui sont intervenus et interviennent sur le collège ne peuvent résoudre les problèmes en cours et qu'un médiateur ou inspecteur de vie scolaire et établissement doit intervenir dans ce cas.

Madame Mendes répond qu'elle n'a pas demandé la venue des inspecteurs pédagogiques et que le rôle du médiateur n'est pas d'intervenir dans ce cas présent. Cela ressort effectivement de la mission de l'inspecteur de vie scolaire et établissement.

Mme Mendes indique finalement qu'elle a demandé l'intervention de l'inspecteur vie scolaire et établissement.

2/ Projets sur la biodiversité portée par la SEME

Mme Mendes indique avoir eu une présentation de la part de Guillaume Depresles lors du dernier CESC. Une seconde réunion avec les enseignants de SVT est prévue le 26/11/21.

3/ Manque de places disponibles au local à vélo

Mr Maréchal répond qu'il appartient aux élèves d'attacher 2 vélos par portique et de les répartir sur l'ensemble du local. Le local est prévu pour accueillir tous les vélos.

4/ Sécurité routière à vélo

Des actions de prévention à la sécurité routière sont prévues.

5/ Circulation routière aux abords du collège

Le sujet de la sécurité routière a été abordé au dernier CESC avec la Police municipale. Un policier municipal viendra de nuit devant le collège mener des actions ciblées de prévention auprès des élèves sans lumière et sans protection.

Questions de la FCPE

6/ Voyages et sorties

La sortie Fake News sur Paris est annulée.

Voir le point 7 pour les sorties votées au CA

Pour information, Mme Renau travaille sur 2 projets :

- Le concours Cybertech – Robot avec une rencontre à Aulnay-Sous-Bois
- Le projet interdisciplinaire RoboCup à la Cité des Sciences et de l'Industrie

A noter que l'association l'Ecole des Parents et des Educateurs du Sud 77 donnera une conférence débat sur le harcèlement scolaire le 17 janvier 2022 à l'attention des parents des collégiens de 6^e.

Enfin, l'arrivée du Pass Culture pour les collégiens de 4^e devrait permettre de subventionner de nouveaux projets culturels.

7/ Absence des représentants dans personnels d'enseignement et d'éducation aux instances représentatives du collège

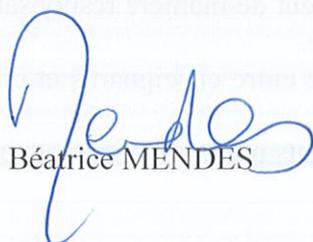
Voir le point 1 des questions

8/ Modifications apportées au règlement intérieur du CA 2020/2021

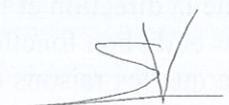
Voir le point 9 à l'ordre du jour du CA

Madame la Principale lève la séance à 21h20.

La Présidente


Béatrice MENDES

La secrétaire de séance


Sébastien Vitrant